

mission, subordonnement à l'approbation du gouverneur en conseil, à régler et à contrôler la production, la transformation, la transmission, la distribution, la vente et l'usage de l'électricité dans la province.

La commission est financièrement indépendante; elle rembourse ses emprunts à même ses revenus. Le bilan au 30 novembre 1946 montre un actif fixe de \$19,034,690, des ouvrages en cours d'une valeur de \$169,077, un actif courant de \$184,641, une réserve pour éventualités et renouvellements de \$2,189,878, une réserve pour fonds d'amortissement de \$2,777,977 et une réserve spéciale et générale de \$1,232,868.

Le premier aménagement de la commission fut une installation de 800 h.p. sur la rivière Mushamush, laquelle entra en opération en 1921 et livra 192,000 kWh au cours de sa première année complète. Cette entreprise de même que les captations subséquentes sont indiquées au tableau 12.

12.—Puissance actuelle et puissance initiale des entreprises de la Commission hydroélectrique de la Nouvelle-Ecosse

Entreprise	Début des opérations	Puissance installée		Production annuelle	
		Initiale	1946	Initiale	1946
		h.p.	h.p.	kWh	kWh
Réseau Mushamush.....	1921	800	1,030	208,752	1,343,900
Réseau St. Margaret.....	1922	10,700	15,700	19,535,000	34,036,400
Réseau Sheet-Harbour—					
Chutes Malay.....	1924	5,550	5,550	6,536,360	28,154,641
Chutes Ruth.....	1925	6,290	10,590		
Réseau Mersey—					
Original.....	1928	29,400	29,400	85,863,390	155,545,860
Chutes Cowie.....	1938	10,200	10,200		
Réseau Tusket.....	1929	2,820 ¹	2,820 ¹	3,680,540	7,775,778
Réseau Roseway.....	1930	560	560	365,600	1,984,074
Réseau Markland.....	1931	1,400	1,200	5,813,555	3,778,900
Réseau Antigonish.....	1931	²	500	369,520	2,227,320
Réseau Canseau, diesel.....	1937	72	—	21,650	78,714
Totaux.....	—	—	—	—	234,935,487
Réseau Canseau, à vapeur.....	—	—	1,125 ³	—	4,437,280
Grand total.....	—	—	—	—	239,372,767

¹ Charge minimum.

² Réseau de distribution seulement.

³ Estimée en kilowatts.

Les neuf réseaux comprennent 1,836.37 milles de lignes de transmission et de distribution et desservent 35 usagers en gros et 10,837 usagers en détail le 30 novembre 1946. Dix-neuf usines et 38 unités génératrices sont en service: leur puissance installée totale est de 77,924 h.p.; il y a une installation à vapeur de 1,125 kilowatts dans deux unités. La livraison aux clients, quelque peu variable, a atteint 249,449,505 kWh par année.

Nouveau-Brunswick.—La Commission de l'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a été incorporée en vertu de la loi sur l'énergie électrique de 1920. Les usines génératrices possédées et exploitées par la commission sont les suivantes:—

Établissement	Genre	Puissance
Musquash.....	Usine hydraulique.....	h.p. 10,000
Grand-Lac.....	À vapeur.....	26,800
Kouchibouguac.....	Usine hydraulique.....	200
Grand-Manan.....	Diesel.....	310
Saint-Quentin.....	Diesel.....	280
CAPACITÉ TOTALE.....		37,590